

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Premières réactions à l'appel aux créanciers – Les titres Swissair sont retirés de la cote, décision saluée par le commissaire**

Küsnacht-Zurich, le 18 janvier 2002. A la suite des appels aux créanciers lancés le 9 janvier 2002, le commissaire de SAirGroup, SAirLines, Swissair Schweizerische Luftverkehr AG et Flightlease AG, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, et son équipe ont dû répondre quotidiennement à plus de cent demandes de renseignement émanant essentiellement de créanciers. Ces demandes ont été adressées au commissaire par e-mail (info@wenger-plattner.ch) ou par l'intermédiaire de la "hotline" (français: +41-1-914 27 40; allemand: +41-1-914 27 30; anglais: +41-1-914 27 50). Plus de 2000 visiteurs se sont rendus tous les jours sur le site Web du commissaire (www.sachwalter-swissair.ch). Jusqu'à présent, le commissaire a reçu quelques centaines d'annonces de créances. Pour la semaine prochaine, il s'attend à recevoir un nombre d'annonces de créances en augmentation substantielle.

**Les titres Swissair retirés de la cote**

A la demande de SAirGroup, la Bourse Suisse SWX retirera de la cote, fin janvier, les actions et les obligations en francs suisses cotées à la SWX. Le commissaire salue cette décision qui facilitera grandement la procédure concordataire, notamment en raison de la disparition de l'obligation de publication ad hoc.

\*\*\*

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: [www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88